



N°22
JANVIER-FÉVRIER-MARS 2020

CARBON'MAG

Petite enfance
1, 2, 3...
soleil !



Retrouvez toute l'actualité au quotidien sur le site internet : www.carbon-blanc.fr
et sur la page Facebook : @Ville de Carbon-Blanc
Magazine disponible en téléchargement gratuit sur le site de la Ville.



Z.I. La Mouline - 16 rue des Frères Lumière
33560 CARBON-BLANC
Tél. 05 56 06 10 31 - Fax 05 56 06 06 14
contact@atlantic-route.fr - www.atlantic-route.fr

**TERRASSEMENTS • TRAITEMENTS
ROUTES & ENTRETIENS
VOIRIES & RÉSEAUX DIVERS**



**Association Solidarité
Services 33**



- Ménage, entretien du linge et repassage, courses
- Préparation des repas
- Accompagnement des personnes dépendantes et handicapées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Accompagnement aux rendez-vous, promenades et activités de loisirs
- Garde d'enfants au domicile des parents

CONTACTEZ-NOUS AU 05 56 31 73 02

» A2S 33 recrute !

19, rue Jean Moulin - 33310 LORMONT - asso2s33@wanadoo.fr

18 rue Jean-Raymond Guyon - 33560 CARBON-BLANC
05 56 33 44 44 - b.donatella@groupe-mieuxvivre.fr



Résidence Abélia



6 rue André Marie Ampère - 33560 CARBON BLANC
Tél : 05 56 38 05 68
contact@aquitainethermique.com

Carbon Conduite auto-ecole

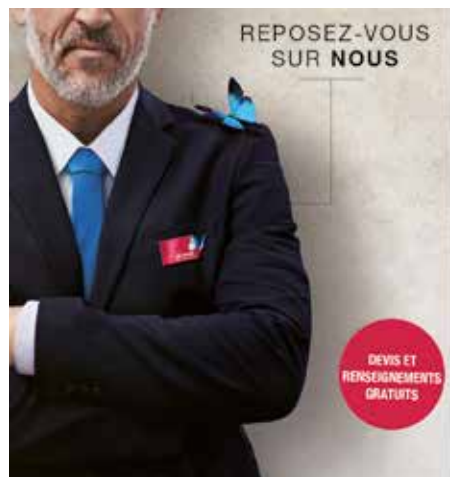
- | | | |
|----------------------------|----------------------------|--------------------------|
| * Permis b | * Réfectionnement | 05 56 06 99 99 |
| * Conduite accompagnée | * Permis poids automatique | 06 62 31 25 76 |
| * Permis à 1 euro par jour | * Cds en ligne | carbonconduite@gmail.com |



Une mutuelle qui s'engage

**La solidarité,
c'est notre ADN**

www.mutami.fr 05 56 06 80 81



PF DE BASSENS

24 Avenue Saint-Exupéry
33530 Bassens

Tél. 05 56 38 42 07
Mail. pfp.bassens@wanadoo.fr



Fleurs naturelles
Toutes compositions
Transmission florale
Liliane DESCOMBES

24, avenue St Exupéry - 33530 BASSENS

05 56 31 66 62

f Fleuriste 33 lila fleurs

P 2

SOURIEZ !

LA SÉANCE PHOTO DE RATRAPAGE

P 3

ALAIN TURBY

3 QUESTIONS POUR 2020

P 4

C'EST POUR VOUS

RETOUR SUR LES AÎNÉS

P 5

C'EST CITOYEN

ÉLECTIONS MUNICIPALES

P 6 > 7

C'EST DIT !

DOSSIER PETITE ENFANCE

P 8 > 9

C'EST DIT !

DOSSIER ENFANCE/JEUNESSE

P 10

C'EST BON À SAVOIR !

LE SAVIEZ-VOUS ?

P 11 > 13

CARB'ON SORT !

L'AGENDA CULTUREL

P 14

C'EST SOLIDAIRE !

INCENDIE MALÉNA

P 15

C'EST DE L'INFO !

FACE À UN RISQUE MAJEUR

P 16 > 17

C'EST NOTRE HISTOIRE

PORTE-DRAPEAUX / L'HISTOIRE DE M. CASTEX

P 18 > 20

C'EST POUR VOUS !

ACTUALITÉS, ASSOCIATIONS ET COMMERCES

P 21

TRIBUNES

EXPRESSION POLITIQUE

CARBON'Mag

N°22

Édité par la Mairie de Carbon-Blanc

Avenue Vignau-Anglade

BP37 - 33564 CARBON-BLANC Cedex

Tél. 05.57.77.68.68 - Fax 05.56.38.11.92

accueil@carbon-blanc.fr

www.carbon-blanc.fr

Tirage : 4 100 exemplaires

Directeur de la publication : Alain TURBY

Responsable de la Rédaction :

Christine LENTZ

Rédaction :

Christine LENTZ

Léa BARDON

Tél. 05.57.77.68.64

communication@carbon-blanc.fr

Conception Graphique :

Léa BARDON

Caroline BERNARD

Visuels : ©Mairie de Carbon-Blanc ; Pixabay ;

les associations

Imprimé par : Korus

Régie publicitaire :

Mairie Info



P6



P8



P14

LA SÉANCE PHOTO DE RATTRAPAGE !



CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

Les jeunes carbonblatais chantent la Marseillaise



TEMPÊTE AMÉLIE



30 ANS MÉDIATHÈQUE

Atelier pâtisserie enfants



**CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES**

ALAIN TURBY VOUS RÉPOND

Trois questions à Monsieur le Maire

#1

En novembre 2016, vous avez présenté un projet urbain ambitieux pour Carbon-Blanc 2030, qu'en est-il aujourd'hui ?

Alain TURBY :

Il nous semblait en effet important d'inscrire la rénovation et le développement de Carbon-Blanc dans la durée. Cette prospective nous a permis, avec le concours du Conseil Consultatif, de préciser et même de modifier les grandes lignes du futur de la ville qui, comme la plupart des communes de Bordeaux Métropole connaissent une réelle attraction. La création de deux nouvelles écoles, la construction du nouveau gymnase Lacoste et sa salle multiports, l'ensemble sportif du Faisan avec le prochain terrain de foot synthétique, mais aussi l'implantation d'une ludo-médiathèque Place Mendès France, constituent les grandes lignes de ce projet urbain.

Pour préserver l'aspect « ville-jardin » de Carbon-Blanc, nous poursuivons notre politique très encadrée de construction de logements. Tous ces nouveaux aménagements s'inscriront dans la valorisation des espaces verts et le développement de la mobilité douce.



Alain TURBY
Maire de Carbon-Blanc
Conseiller métropolitain délégué en charge de la Métropole numérique

#2

De nombreux chantiers voient le jour, mais pourquoi ne pas avoir commencé plus tôt ?

Alain TURBY :

Le diagnostic financier posé en début de mandat et le rapport de la Chambre Régionale des Comptes ont révélé un taux d'endettement très élevé, trop élevé pour s'engager dans d'importants chantiers. Notre priorité a donc été de redresser les comptes de la ville, avec l'aide des services municipaux qui ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et qui ont participé activement aux différentes décisions.

Aujourd'hui, la baisse importante des taux d'intérêt nous facilite le financement des différents projets.

#3

L'inquiétude en matière de sécurité reste vive. Où en est-on aujourd'hui ?

Alain TURBY :

J'ai toujours pris très au sérieux cette inquiétude qui ne devait en aucun cas être banalisée. Ce sentiment d'insécurité n'est malheureusement pas propre à notre commune et je souhaite mettre en place un plan d'action au niveau de la métropole pour une plus grande efficacité.

À Carbon-Blanc, nous avons relancé le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), regroupant la Préfecture, le Procureur de la République, la Gendarmerie, le Prado et les services municipaux pour que des mesures régulières soient prises tant dans la prévention que dans la surveillance, afin d'assurer une meilleure sécurité pour tous. Le partenariat étroit que nous avons tissé avec les acteurs locaux, nous permet de mettre en œuvre des dispositifs nouveaux dont l'efficacité est à mesurer dans la durée.

Alain Turby

Pérons... Partageons...
Innovons
pour Carbon-Blanc !



Ça bouge chez les aînés !

Le 28 octobre à la Résidence la Maison d'Ombeline, un moment festif a été organisé à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de deux résidents : M. Raymond Harlaux, né le 25 août 1919 et Mme Marie Salles, née le 3 septembre 1919.

Un très joyeux anniversaire à eux !



Repas des aînés
au Château Brignon
avec l'orchestre
Céleste, ambiance
festive !



Semaine bleue,
ça danse
pour le thé dansant !



ZOOM SUR...

Céline Furrer-Labeyrie, professeure de chant pour son atelier destiné aux séniors.

Depuis fin septembre, Céline fait salle comble à chaque cours. **Cette mezzo soprano**, professeure de chant diplômée d'État, a suivi ses études musicales au conservatoire de Bordeaux. Et cela fait maintenant 15 ans qu'elle enseigne le chant et le piano et dirige également, avec passion, deux ensembles vocaux.

Lorsqu'elle n'enseigne pas, elle se produit sur scène pour des récitals lyriques, elle a aussi travaillé à l'**Opéra de Bordeaux dans les renforts des chœurs**.

Pour les cours à Carbon-Blanc, c'est exercices de détente en début de séance puis travail des techniques de chant avec placement de la voix, articulation. Au programme : chansons françaises traditionnelles telles que Reggiani, Edith Piaf ou encore Jean Ferrat. **Une vraie chorale en préparation !**

« J'essaye vraiment d'être à l'écoute des envies, des souhaits des participants. »



Atelier chant tous les vendredis de 14h à 15h30 à la résidence autonomie jusqu'à la fin juin (sauf pendant les vacances scolaires).

Infos : 05 57 77 68 87



Élections municipales : tout ce qu'il faut savoir !

⇒ CLÔTURE DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut néanmoins respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du **7 février 2020**. **Il est également important de signaler tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune avant le 7 février 2020 auprès du service élections de la commune.**

⇒ DATES DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

1^{er} tour : **dimanche 15 mars 2020**

2nd tour : **dimanche 22 mars 2020**

⇒ HORAIRES DES BUREAUX DE VOTE

Ouverture des bureaux de vote : **8h**

Fermeture des bureaux de vote : 18h ou 19h (réponse préfecture courant février ou début mars).

⇒ 6 BUREAUX DE VOTE (votre bureau de vote sera indiqué sur votre carte d'électeur)

Bureau 1 École Maternelle Pasteur, rue Jean Rostand

Bureau 2 École Élémentaire Pasteur, rue Jean Rostand

Bureau 3 Château Brignon - salle A - (bureau centralisateur), rue San Martin de Valdeigleisias

Bureau 4 Mairie, avenue Vignau Anglade

Bureau 5 ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement -, rue des Futaies

Bureau 6 Château Brignon - salle B -, rue San Martin de Valdeigleisias

⇒ VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum) peut voter par procuration. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit répondre à 2 conditions :

1 - Être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote.

2 - Le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France soit : 1 procuration établie en France ou 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger.

La démarche est à faire par le mandant auprès de la gendarmerie, commissariat, tribunal d'instance.

Le formulaire de procuration ne comporte plus de volet destiné au mandataire.

NOUVEAU – Mise en ligne du formulaire de vote par procuration

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée. Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sous le lien suivant : **Formulaire Cerfa n° 14952*01**

Combien de temps est valable une procuration ?

La procuration est établie :

⇒ soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou un seul) ;

⇒ soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement. Dans ce cas, l'intéressé doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

PETITE enfance

Afin de développer son action auprès de la petite enfance, la ville a mis en place un équipement multi-services, **la Maison de la Petite Enfance**, et vous propose une offre d'accueil variée avec :

► **Le Multi-accueil** : lieu d'accueil collectif (régulier, occasionnel ou urgent) spécifiquement conçu pour le bien-être et l'éveil de l'enfant de 8 semaines jusqu'à sa scolarité (sauf dérogation). 20 places (dont 6 moins de 16 mois) / une équipe pluridisciplinaire.

► **Le Service d'Accueil Familial (SAF)** : une équipe de 8 assistantes maternelles, employées par la collectivité et encadrées par des professionnelles de la petite enfance, accueille des enfants à leur domicile jusqu'à leur scolarité. 18 places / accueil régulier.

► **Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** : un lieu d'accueil et d'information pour les parents, les assistantes maternelles et les candidates à l'agrément / 06 77 75 40 90.

► **Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** : un lieu anonyme, gratuit et sans inscription pour échanger, jouer, rencontrer d'autres enfants et parents... pour les - 6 ans accompagnés d'un adulte ainsi qu'aux futures mamans.

► **La MAM « Graine de malice »** : enfants de 10 semaines jusqu'à leur scolarité / 16 enfants / 07 67 64 74 91.

► **La MAM « Petit à petons »** : enfants de 10 semaines jusqu'à leur scolarité / 12 enfants / 05 56 06 98 02.

Il existe aussi une **offre d'accueil privée** :

► **Micro crèche « Aux P'tits Cannelés »** : enfants de 10 semaines jusqu'à leur scolarité / 10 places et 1 place d'urgence / 07 69 59 08 78.

► **Micro crèche « Aux P'tits Bouchons »** :

enfants de 10 semaines jusqu'à leur scolarité / 10 places / 06 21 52 37 29.



La pré-inscription en structures municipales s'effectue auprès du service petite enfance **de septembre à février, pour une rentrée en septembre**, sur rendez-vous, au 27 rue Pasteur, en appelant au 05 57 95 95 49 ou 05 57 95 95 48. Un rendez-vous avec l'animatrice du RAM est proposé aux familles le même jour.

Les conditions d'admission des enfants tiennent compte à la fois des besoins des familles et des contraintes de fonctionnement des structures. Chaque pré-inscription est examinée par **une commission d'admission**. Cette commission, présidée par l'adjoint délégué à la petite enfance, se compose des directeurs des structures, de l'animatrice RAM et de la coordinatrice en charge de la petite enfance. Elle se réunit **une fois par an au mois de mars**. La décision de la commission est notifiée **par courrier**.

Les besoins occasionnels sont traités au cours de l'année par le multi-accueil directement (réponse immédiate).

À NOTER : une période d'adaptation pour l'enfant et ses parents est obligatoire avant tout accueil.

**« On ne naît pas parents, on le devient »
Françoise DOLTO**

i

- ▶ Se renseigner le plus tôt possible.
- ▶ Envisager plusieurs choix, solutions afin de ne pas être pris au dépourvu en cas de réponse négative.
- ▶ Il existe un guide de la petite enfance disponible dans les accueils et en ligne carbon-blanc.fr.

CONTACT
Maison de la Petite Enfance
27 rue Pasteur
05 57 95 95 49
05 57 95 95 48





À la découverte du service Temps Éducatifs et de Loisirs...

Notre ambition : offrir aux enfants un parcours éducatif de qualité.

Le service intervient, en complémentarité avec l'école, **sur tous les temps en dehors du temps scolaire** : accueil périscolaire matin, pause méridienne, accueil périscolaire soir, mercredi et vacances scolaires (Accueil Loisirs Sans Hébergement - ALSH), vacances sportives/écoles multisports et action jeunes.

C'est une équipe de **21 personnes** qui travaille à cette mission, autour de Marina Barbeau-Lafage, responsable de ces temps éducatifs et de loisirs, sous la coordination de Véronique Gamonet en charge du service éducation, jeunesse et sports.

Ensemble, se crée **un parcours éducatif cohérent et surtout bien adapté à l'enfant**, à son âge et à son évolution.

Toutes les activités s'articulent autour de 5 grands thèmes :

- ⇒ la découverte et l'environnement, ⇒ le sport et la détente, ⇒ l'art, la culture et la création,
- ⇒ l'univers du jeu, ⇒ les sciences, technologies et médias.

Pour gérer les activités, des responsables et des référents expérimentés, entourés d'animateurs très impliqués dans leur domaine de prédilection, sont présents.

L'année 2020 sera placée sous le signe de la science et de la créativité pour concrétiser le souhait de toute l'équipe : que chaque enfant ait envie de venir et de revenir !

Marina BARBEAU-LAFAGE, Responsable des Temps Éducatifs et de Loisirs / 05 57 77 44 05 / m.barbeaulafage@carbon-blanc.fr

Nicolas FEITO, Référent Périscolaire / Joignable lundi, mardi et vendredi / n.feito@carbon-blanc.fr

Maurice POLI, Responsable Service Sports / 05 57 77 68 85 / sports@carbon-blanc.fr

Sabrina MERRAH, Référente Action Jeunes, coordinatrice école multisports et vacances sportives / Joignable lundi, mardi et jeudi / 05 57 77 68 84 - 06 42 29 01 26 / s.merrah@carbon-blanc.fr

Jean-Christophe FOURNIER, Responsable ALSH / 05 56 06 00 31 / jc.fournier@carbon-blanc.fr

Audrey JEAN, Référente ALSH mercredis / Joignable mercredi, jeudi et vendredi / a.jean@carbon-blanc.fr

Anissa AMDOUNI, Référente ALSH vacances / Joignable mardi, mercredi et jeudi / a.amdouni@carbon-blanc.fr





Des robots à Carbon-Blanc !

Le projet robotique initié au début du mois de janvier 2019 a vu plusieurs temps forts se réaliser ! En effet, les élèves des écoles et du collège ont pu découvrir la robotique et l'impression 3D et participer à la mise en place d'**un agenda robotique sur l'année scolaire 2019-2020**.

⇒ **Les élèves de l'école Barbou**, accompagnés de leurs enseignants, participent depuis le mois de novembre à des séances d'apprentissage de la robotique et de la programmation.

⇒ **Les enfants de l'école Pasteur** pourront participer à ce projet innovant au retour des vacances de Noël sur les temps d'animation pédagogique organisés entre 12h et 14h par l'équipe d'animation du service éducation jeunesse de la ville.

⇒ **Les collégiens** sont eux aussi pleinement impliqués dans ce projet ! Ils se réunissent deux fois par mois et ont pour objectif de participer à la RoboCup organisée en 2020 à Bordeaux. Pour les accompagner dans ce défi, la ville de Carbon-Blanc, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, a mis en place un club scientifique axé sur les sciences, le numérique, la programmation et la robotique.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous les jeunes de la ville à partir de 11 ans sur simple inscription.

Alors, venez nous rejoindre, plonger dans l'univers de la robotique et participer à la RoboCup de 2020

Renseignements et inscriptions :

Jean-Christophe FOURNIER, référent animation numérique

06 42 29 06 41 / jc.fournier@carbon-blanc.fr



Inscriptions scolaires 2020-2021

Les inscriptions scolaires maternelles (petites sections, enfants nés en 2017) et élémentaires (CP) pour l'année scolaire 2020-2021 se dérouleront du **lundi 13 janvier au vendredi 10 avril 2020**.

Les inscriptions scolaires se font uniquement sur rendez-vous auprès de la Direction Éducation Jeunesse au 05 57 77 68 68 poste 336.

Vous devrez vous munir des documents suivants :

- ⇒ **Livret de famille**
- ⇒ **Justificatif de domicile récent**

Selon votre situation (séparation, dérogation,...) d'autres pièces peuvent vous être demandées. Vous pouvez télécharger la liste des pièces à fournir sur le site de la ville ou prendre contact avec le service par téléphone ou courriel : education@carbon-blanc.fr

Nous vous informons que conformément à la délibération du Conseil Municipal, les enfants demeurant hors commune peuvent être scolarisés à Carbon-Blanc sous conditions dérogatoires.

Les seules dérogations possibles sont :

- ⇒ un frère ou une sœur en cours de scolarisation sur Carbon-Blanc dans une école maternelle ou élémentaire,
- ⇒ le père ou la mère travaillant à Carbon-Blanc,
- ⇒ les grands-parents habitant Carbon-Blanc.

Ces dérogations sont applicables pour les inscriptions à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Attention !

Afin de préparer la mise en place de la future carte scolaire liée à l'ouverture des nouvelles écoles prévues pour septembre 2021, et selon les effectifs, certains enfants résidant en zone Pasteur pourront être affectés dans les écoles Prévert ou Barbou, conformément à la délibération 2017-50 du 12 juillet 2017.



Les fêtes de Carnaval marquent le passage de l'hiver au printemps !

Dans l'Antiquité, les Dieux faisaient et défaisaient les saisons et les divinités devaient chasser le froid pour favoriser le renouveau de la nature.

Le Carnaval serait une survivance des Bacchanales romaines qui célébraient l'arrivée tant attendue du printemps, pendant quelques jours les rôles dans la société étaient inversés et ce qui était habituellement interdit était alors autorisé... On outrepassait gaiement les règles morales et sociales.

Les déguisements et les masques jouaient bien sûr un rôle important et permettaient tous les débordements en tout anonymat.

Le Carnaval, rite païen et symbole du renouveau fût suivi plus tard, à l'ère chrétienne par Le Carême qui faisait appel à la spiritualité de l'Homme et qui exigeait le jeûne.

Dans toute l'Europe, le Carnaval est d'une grande richesse folklorique comme à Bâle, Cologne, Nice et surtout Venise qui a gardé toutes ses traditions.

Pourquoi février est-il plus court ?

C'est la faute de l'empereur romain Auguste !

Auguste est né en 43 avant J.C, il sera l'héritier de Jules César et le grand vainqueur d'un couple mythique : Antoine et Cléopâtre.

Et quand il accède au titre suprême d'empereur, il devient jaloux de l'aura de Jules César.

Il veut bien donner son nom au mois d'août à condition que ce mois compte 31 jours comme celui de Jules César, qui a donné son nom au mois de juillet.

Aussitôt demandé, aussitôt accordé ! Juillet et août compteront donc chacun 31 jours.

Mais pour faire 366 jours, comme le prévoyait le calendrier Julien de cette époque, il fallait donc sacrifier quelques jours au dernier mois de l'année, à savoir le mois de février.

Plus tard, beaucoup plus tard, pour respecter la durée de la révolution de la Terre autour du Soleil, février n'a plus compté que 28 jours 3 années sur 4 et 29 jours la 4^{ème} année.

Où va se nicher la jalousie des puissants !



6 Janvier : c'est la galette des rois !

Le 6 janvier, c'est l'Épiphanie, une fête chrétienne qui célèbre la visite des Rois Mages à l'enfant Jésus.

Mais c'est d'une fête romaine, les Saturnales, que vient cette tradition de la galette, qui était découpée en part avec dans l'une d'elle une fève, et c'est un enfant, une main innocente qui en désignait chaque bénéficiaire. Un esclave était désigné comme Roi d'un jour et pouvait exaucer tous ses désirs pendant cette journée.

Au Moyen Âge, c'est un enfant pauvre qui était choisi. Il bénéficiait alors d'un pécule pour suivre une scolarité et surtout manger à sa faim !

Même à la table de Louis XIV, on tirait les rois et le roi désigné par la fève choisissait sa reine.

La grande famine de 1711 porta un coup dur à la coutume ainsi que la Révolution mais la tradition perdura et aujourd'hui on estime que 95% des français partagent cette galette.

La fève traversera également les siècles en passant de la graine réelle à une représentation de l'enfant Jésus, puis au bonnet phrygien pendant la Révolution et aux premières porcelaines au 19^e siècle.

Si dans de nombreuses régions, ce gâteau se compose d'une pâte feuilletée fourrée à la frangipane avec parfois des accents créoles, noix de coco ou crème à la goyave. Dans le sud de la France, c'est un pain au levain sucré, parfumé à l'eau de fleur d'oranger et garni de fruits confits qui fait le bonheur de toute la famille. Particularité, chez nous, dans le Sud-Ouest, c'est une brioche recouverte de cristaux de sucre.

ARB'ON *Sort!* # 9

JANVIER / FÉVRIER / MARS 2020



- > ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS
- > THÉÂTRE
- > CARNAVAL
- > SPECTACLE JOURNÉE DE LA FEMME



18 JANVIER

A NOTER

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS SAMEDI 18 JANVIER 2020 10H30 CHÂTEAU BRIGNON

18 JANVIER

NUIT DE LA LECTURE 18H>22H À LA MÉDIATHÈQUE

Film surprise familial - à partir de 5 ans de 16h>17h30

Dictée déclamée par le Théâtre en Vrac - lots à gagner 18h>19h

Présentation du « dictionnaire amoureux des 30 ans de la bibli » et remise des prix des différents concours de 2019 et de la dictée à 19h

Pyjama party et jeux avec la ludothèque 20h>22h

18 JANVIER

ET JE DANSE AUSSI 20H CENTRE CULTUREL FAVOLS

Spectacle par la Cie de la Moisson

Pièce musicale adaptée du roman d'Anne-Laure Bondoux et Jean-Claude Mourlevat.

Un roman plein d'humour et d'humanité, né d'un échange de mails entre les deux auteurs suite à leur rencontre à un salon du livre.

Tout public à partir de 10 ans.

Dans le cadre du Sivoc en lien avec une rencontre des collégiens et des auteurs la veille.



6 FÉVRIER

LES AVENTURES DE MOTORDU 18H CINÉMA FAVOLS

Lecture musicale par la Cie du Si, d'après les albums de PEF (Gallimard jeunesse)

Grâce aux mots magiques d'un Pef jovial et passionné, à la projection des images originales et à un univers musical onirique, la Cie du Si rend hommage à ce monument de la littérature jeunesse.

Tout public à partir de 6 ans.

Dans le cadre du Sivoc en lien avec le périscolaire.



8 FÉVRIER



THÉÂTRE

ENTRÉE : 8 €

« NE M'APPELLE PLUS CHÉRIE » 21H CINÉMA FAVOLS

Comédie en 2 actes.

Brigitte accueille sa mère qui vient lui annoncer son prochain divorce d'avec Barnabé. Maurice, le gentil mari de Brigitte, apprend au détour d'un article dans son journal préféré, qu'un dangereux malfaiteur rôde dans le quartier.

Brigitte doit également et dans le même temps annoncer à Maurice qu'ils vont bientôt être trois dans leur foyer. Le futur papa est fou de joie : joie qui va se transformer très vite en cauchemar pour lui...

Vont s'inviter et s'incruster sa mère, deux flics, une voisine et Jacques sous ce même toit. Au menu de cette pièce, quiproquos et rebondissements vont se succéder.

7 MARS

CARNAVAL

THÈME LES DENTS DE LA MER PARC FAVOLS

14h30 : Rendez-vous des carnavaleux, devant l'Hôtel de Ville

15h : Départ du défilé

16h : Goûter et animations dans le Parc Favols

17h : Crémation de Monsieur Carnaval

10 MARS

DANSEUSES IN ZE DARK

20H30 À LA SALLE POLYVALENTE FAVOLS

Dans le cadre de la Journée de la Femme, la Compagnie Divers Sens propose le spectacle Danseuses in ze Dark. Un quatuor de filles, danseuses, comédiennes, improvisatrices, vous entraînent dans une radioscopie déjantée de la danse et de la place des femmes... Au fil de leur hommage aux Claudettes, les personnages vont petit-à-petit révéler leur vrai visage et défendre une image de la femme libre. Gratuit, entrée libre.

28 MARS

SPECTACLE ÉCOLE DE MUSIQUE

CINÉMA - SALLE POLYVALENTE FAVOLS

Second grand concert biannuel organisé par l'école de musique sur Carbon-Blanc. Cette année, les professeurs préparent avec leurs élèves les musiques cultes de jeux vidéos allant des années 80 à aujourd'hui.



Incendie Domaine de Maléna

Vendredi 1^{er} novembre, en fin d'après-midi, un important incendie s'est déclaré au dernier étage du bâtiment D, puis s'est étendu au bâtiment C du Domaine de Maléna.

Aucune victime n'a été à déplorer, seuls 3 pompiers ont été légèrement blessés mais l'émotion a été très vive pour les habitants de cette résidence et aussi ceux de la commune. La salle J. Brel a été immédiatement ouverte par le Maire, afin d'accueillir les familles pour les accompagner dans ce moment difficile. Des relogements d'urgence ont été organisés.

Le samedi matin, une cellule de crise a été mise en place à la mairie en présence du maire, d'adjoints et des représentants de Domofrance.

Le dimanche matin, les bénévoles de la Croix Rouge ont ouvert leurs portes pour proposer gratuitement vêtements et produits de première nécessité.

Le lundi matin, la Maison Pour Tous accueillait les familles touchées par cet incendie, en présence d'adjoints, des services municipaux concernés et des équipes de Domofrance. Il était en effet primordial de mettre en place le relogement des 20 familles victimes de l'incendie.

Au moment où ce magazine est imprimé : l'ensemble des familles ont été relogées provisoirement ou définitivement. Certaines d'entre elles ont fait un choix définitif, d'autres souhaitent revenir au Domaine de Maléna, une fois les travaux effectués.

Carbon' Mag : A-t-il été possible d'organiser un accompagnement psychologique ?

Monsieur le Maire : dès le samedi, j'ai pris contact avec le SAMU pour organiser cette cellule psychologique qui a très vite référencé les besoins des familles. Lundi après-midi, elles ont été contactées pour les premiers rendez-vous individuels.

Carbon' Mag : A-t-on plus de précisions concernant l'enquête qui doit déterminer les causes du sinistre ?

Monsieur le Maire : Un sinistre d'une telle gravité impose une enquête approfondie et minutieuse. Pour l'instant, les conclusions ne sont pas définitives et il faut donc se montrer très prudent. Enfin, je voudrais adresser mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour venir en aide aux familles sinistrées : Domofrance, pompiers, gendarmes, Croix Rouge, Bonn'pizza, Entendre, Bouygues télécom, le Centre Leclerc et bien sûr les adjoints et les services municipaux, mais aussi tous les Carbonblanais qui ont proposé leurs aides.

Ensemble, nous avons fait rimer Carbon-Blanc et solidarité.



Face à un risque majeur : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES !



À la suite de l'incendie survenu à l'usine Lubrizol, le 26 septembre, à Rouen, il est important de rappeler pour tous, quelques règles de sécurité.

Un risque majeur est la confrontation d'un événement potentiellement dangereux avec des enjeux humains. Il provoque alors une situation de crise qui nécessite l'organisation des secours, une forte mobilisation des personnes et la mise en place de moyens adaptés.

Carbon-Blanc n'abrite pas de site industriel classé à risques mais c'est le cas dans certaines communes environnantes, ce qui pourrait exposer les habitants de la ville à des dangers potentiels.

En cas d'alerte, les habitants seront informés via différents moyens : le site internet et les réseaux sociaux, les panneaux lumineux et en cas d'accident majeur, par une sirène de 3 séquences de 1 minute et 41 secondes, espacées de 5 secondes de silence invitant les habitants à s'abriter et à se confiner. D'autres moyens de communication seront également mis en œuvre comme des véhicules équipés de haut-parleur ou des alertes de Météo France.

En cas de crise majeure, c'est le Maire qui est le directeur des opérations de secours, ou le Préfet si plusieurs communes sont concernées.

Les directeurs(trices) des écoles mettent en sécurité les enfants, les entreprises et les établissements recevant du public en font de même avec les salariés, usagers et visiteurs.

“ **En cas d'accident majeur, une sirène de 3 séquences de 1 minute et 41 secondes, espacées de 5 secondes de silence, est émise pour inviter les habitants à s'abriter et à se confiner.** ”



P O R T E - D R A P E A U X

Une relève nécessaire

Depuis quelques années, les cérémonies patriotiques organisées à Carbon-Blanc, ont pris de l'ampleur, avec la participation des élèves des écoles, du collège et de l'école de musique, devant un public nombreux. Leur solennité est renforcée par la présence de plusieurs porte-drapeaux. Mais ceux-ci sont de plus en plus âgés et ils ont du mal à assumer ce rôle.

Aussi, à la demande des associations d'Anciens Combattants, la ville de Carbon-Blanc a pensé ouvrir la fonction importante de porte-drapeaux aux habitantes et habitants de la commune âgés de plus de 16 ans, comme le permet la réglementation nationale.

Être porte-drapeaux, c'est rendre hommage à nos anciens qui se sont sacrifiés pour que nous puissions vivre aujourd'hui dans un monde de liberté; c'est participer au nécessaire travail de mémoire et à la défense des valeurs dont notre drapeau est le symbole.



**Si cet engagement vous tente, n'hésitez pas, les anciens comptent sur vous !
Appelez le 05 57 77 68 68 - Poste 508**

2 panneaux historiques ont pris place en plein cœur de ville : l'un place de la Libération (place de l'église) et l'autre sur l'esplanade Thérèse. Ils racontent l'histoire de notre ville. N'hésitez pas à aller sur place pour les découvrir !



L'histoire du cimetière de Carbon-Blanc

Nous sommes en 1853 ! **Le quartier du Carbon-Blanc est enfin une commune grâce à la loi signée par Napoléon III le 23 avril la séparant de Bassens.**

Quatre ans plus tôt, en 1849, naissait la paroisse St-Paulin (voir Carbon'MAG n° 18). Désormais Carbon-Blanc a tout ce qui lui est nécessaire pour sa vie civile et religieuse. **Mais Carbon-Blanc n'a pas de cimetière ! Où sont donc enterrés ses morts ?**

Malgré la séparation, ils continuent à être enterrés dans l'unique cimetière de l'ancienne commune de Bassens - Carbon-Blanc; ce qui va poser de graves problèmes relationnels. Depuis le Moyen-Âge (XII^e - XIII^e siècles), il entourait l'église St-Pierre de Bassens jusqu'au dimanche 18 novembre 1849, jour de son transfert à son emplacement actuel. Si bien qu'après la séparation de 1853, les Carbonblançais avaient leurs sépultures familiales dans le cimetière de Bassens.

Depuis plusieurs années déjà la volonté de séparation des uns et le refus des autres attisent une mini-guerre civile et religieuse que même les décès n'apaisent pas. Elle atteint son paroxysme entre 1848 et 1860. Par exemple, le Maire de Bassens ferme le cimetière avec chaîne et cadenas pour gêner visites et enterrements des Carbonblançais. L'abbé Pellissier, curé de St-Paulin peu apprécié à Bassens, célèbre les obsèques dans son église mais n'accompagne le convoi funèbre qu'à la « frontière » des deux paroisses où il est pris en charge jusqu'au cimetière par l'abbé Mercier curé de St-Pierre qui a peu de sympathie pour son confrère.

Il est urgent que la jeune commune ait son propre cimetière. Prévoyant, l'abbé Pellissier - le « séparatiste militant » - avait déjà acheté une grande croix de fonte grâce à une quête spéciale lors de la messe du 15 août 1851. On peut toujours la voir au bout de l'allée primitive du cimetière. En août 1853, le Conseil municipal décide d'acheter un terrain de 32 ares, éloigné du bourg, au lieu-dit Sansaumoine. Il coûte 2 200.F (1). Pour aider la commune, le notaire, M. Fol, ne demande pas d'honoraires. Les travaux sont achevés au printemps 1855. Il n'a qu'une clôture provisoire. En mai, on fixe le prix des concessions. Dès l'automne ont lieu les premières inhumations dont certains tombeaux demeurent encore. Il faut attendre février 1872 et la décision de bâtir le mur de clôture avec ses chapiteaux de piliers inspirés de l'art ionique grec et son portail de fer forgé chez nous. Son prix : 3 150 F. Enfin ! Pax æterna.

Cette paix sera dignement troublée par le geste généreux de notre commune qui, en 1918, accepte la création d'un cimetière pour environ 90 soldats américains décédés dans les camps de Lormont-Génicart et Bassens, sur un terrain mitoyen du cimetière communal. Achetée en 1928, cette parcelle servira à l'agrandir sur la rue du Brugnon. La population carbonblanaise ne cessant d'augmenter, l'achat d'autres parcelles en 1987 et 1994 permettent un nouvel agrandissement sur l'avenue Victor Hugo.

L'histoire d'une commune peut se lire aussi dans l'histoire d'un cimetière.

Yves Castex

(1) en 1850 un ouvrier agricole carbonblançais gagne 1,80 f par jour



JUNIORS VOYAGEURS CONSTRUCTION DU PROJET

En 2015, un groupe de jeunes carbonblanais de 12 à 17 ans, qui se connaissent depuis plusieurs années grâce à l'action jeunes de la ville, crée sous l'égide du Réseau National des Juniors Association (RNJA) et de la Ligue de l'Enseignement (associations loi 1901) : les « **JUNIORS VOYAGEURS** ».



Cette junior association a pour but, en partenariat avec le service jeunesse de Carbon-Blanc, le CCAS et les différentes institutions publiques ou privées (CAF, CR, CMSO) la réalisation de séjours à l'étranger pour des jeunes de 12 à 17 ans, en les impliquant dans la gestion d'une association, dans l'autofinancement et dans des actions sur la commune.

Nous avons pour cela depuis septembre 2015 monter un projet et créer une « Junior Association » constituée de 18 membres dont un président, un vice-président et une secrétaire à ce jour.

Objectif des Juniors Voyageurs :

- ⇒ créer un espace pour des projets portés par des jeunes en encourageant la prise d'initiative et l'autonomie, en partenariat avec le RNJA et la Ligue de l'Enseignement.
- ⇒ participer à l'animation de la ville en prenant part aux actions locales.
- ⇒ proposer une nouvelle destination de voyage en auto-gestion aux adhérents.
- ⇒ autofinancer les séjours en proposant des actions menées par les jeunes de l'association (marché de Noël, thé dansant...)
- ⇒ réaliser des actions intergénérationnelles en partenariat avec les différentes associations et la ville.
- ⇒ proposer dans les séjours des animations culturelles et ludiques choisies par les membres de l'association (découvrir une ville, un pays, une culture ainsi que les attractions).

Association Socio Culturelle Jacques Brel (ASCJB)

Boum des enfants : le 4 avril de 18h à 21h, salle polyvalente : entrée 8 € (1 part de gâteau + 1 boisson). À partir du CE1. Réservation au 05.56.38.17.21 avant le 30 mars.

Les ateliers vacances de février : atelier cirque, atelier parents/enfants, atelier percussions (dates non déterminées, pour plus de renseignements, contactez-nous).

Section espagnol : « envie d'apprendre ou de se perfectionner en espagnol et de découvrir la culture du pays ». Les cours pour tous niveaux ont lieu à l'école Barbou les lundis et mardis soirs. Ils sont dispensés par un professeur diplômé natif d'Espagne.

Rens au 07.68.04.62.78/05.56.38.17.21 ou sur espagnol.ascjb@gmail.com.

Section informatique : les cours ont lieu les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h à l'ASCJB et les mercredis de 14h à 16h à la salle Philippe Madrelle / ateliers découvertes pour les débutants, bureautiques ou de créations artistiques portant sur la retouche d'images, le montage vidéo, la création d'album photos version scrapbooking numérique / ateliers pendant les vacances scolaires sur des thèmes variés : cartes de Noël, montage vidéo, atelier Excel, Photoshop ou encore de récupération audio sur Internet. Un atelier Cloud pourra aussi être organisé, selon les demandes. Pour toutes informations complémentaires visitez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ascjb.informatique/>

Section école de musique : le 28 mars 2020 aura lieu le second grand concert biennuel organisé par l'école de musique sur Carbon-Blanc. Cette année, les professeurs préparent avec leurs élèves, les musiques cultes de jeux vidéos allant des années 80 à aujourd'hui.

Section Théâtre en Vrac : la Troupe des adultes jouera sa nouvelle pièce « Le bel âge, d'une génération à l'autre » les 15, 16 et 17 mai 2020 au cinéma Favols.



AÏKIDO RETOUR SUR 30 ANS D'AÏKIDO À CARBON-BLANC

En 2020, la section Aïkido du CACBO fêtera ses 30 ans.

Genèse de la section :

Le club de Carbon-Blanc est créé en 1990, à l'initiative de son professeur, Hervé Branger, 5^e dan, Deux cours hebdomadaires naissent et sont proposés aux adolescents et adultes.

Depuis des générations de pratiquants se sont succédées sur les tatamis d'aïkido dans une atmosphère conviviale, de respect des valeurs humaines propres à notre art martial.

Évolution de la pratique :

Si l'aïkido est un art martial où la compétition est absente, sa pratique requiert investissement et assiduité, et les passages de grades jusqu'à la ceinture marron se font dans la section. À ce jour, une trentaine d'adhérents de Carbon-Blanc ont obtenu la ceinture noire. Ce grade est délivré par la fédération « le Cercle d'Aïkido Traditionnel ». Notre fédération organise les stages nationaux et les passages de grades de ceintures noires.

Éthique martiale :

L'obtention de ce grade est liminaire, car c'est à partir de la ceinture noire ou « shodan » que l'aïkido prend toute sa dimension. Quant à la finalité, elle est inexistante, une vie ne suffit pas pour connaître les subtilités de cette discipline ancestrale.

Manifestations sportives :

Depuis 1997, nous avons mis en place des cours dédiés aux enfants. Une manifestation nommée « Hakama Kyu » est organisée pour les aikidokas en herbe de la région Aquitaine, qui présentent leur évolution aux parents. La section aikido s'implique dans les activités locales proposées par la municipalité et le club omnisport. Nous organisons également des rencontres sportives avec les clubs rive-droite.

Perspectives pour l'année sportive en cours :

Notre section est toujours à la recherche de nouveaux projets, grâce au dynamisme des acteurs d'hier et d'aujourd'hui (professeur, enseignants assistants, le bureau, l'omnisport, adhérents petits et grands), et autres passionnés investis dans la section.

En lien avec le sport adapté, nous envisageons d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Un second projet nous tient à coeur, nous souhaitons intervenir auprès des deux écoles élémentaires de la commune.



Inscriptions

Tarif adulte : 160 € / Enfants : 87 €



TOIT CARBON-BLANC ET L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉMILE BARBOU

Cette année scolaire 2019-2020, un partenariat entre l'association Humanitaire Toit Carbon-Blanc et les élèves de l'école élémentaire Émile Barbou a été mis en place le 15 octobre 2019. Cinq classes sont concernées dont deux classes de CM1, deux classes de CE2 et une classe de CE1.

Toute l'année scolaire, le pays Népalais sera nommé comme support éducatif aux enseignants à travers la géographie, l'histoire, la faune, la flore, les mathématiques et l'anglais...

Des échanges réciproques avec les enfants de Bhaktapur auront lieu via des écrits et des dessins.

Les enfants de l'école Émile Barbou, lors de ce partenariat, vont participer à plusieurs manifestations dont un marché de Noël, un « Vide ta Chambre » et un spectacle de fin d'année.

Plusieurs membres de l'association viendront, tout au long de l'année, dans les classes rencontrer les élèves et répondre à leurs nombreuses questions sur le Népal et la vie des enfants Népalais.

Ce partenariat ne fait qu'enrichir la relation humaniste Franco-Népalaise entre les villes de Carbon-Blanc et de Bhaktapur.

La solidarité est un rêve qui se partage.

Contact : toitcarbonblanc@gmail.com et 05 56 74 63 19.



COMITÉ DE JUMELAGE

Assemblée générale du jumelage le vendredi 17 janvier à 19h à la salle Jacques Brel suivie d'une auberge espagnole.

Contact : comitejumelage33560@gmail.com

Souvenir de nos échanges avec nos villes jumelles



40^{ème} anniversaire avec l'Allemagne
juillet 2017



30^{ème} anniversaire avec l'Espagne mai 2018



4 panneaux de jumelage ont été installés aux entrées de ville :

- ⇒ Côté Saint-Eulalie
- ⇒ Côté Ambarès et Lagrave
- ⇒ Côté Bassens (au niveau des Griffons)
- ⇒ Côté Lormont (Catros Gerand)





TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le gymnase Lacoste, fermé pour cause de vétusté, est démolit et un nouvel équipement sportif sera construit pour le remplacer. Dans quelques semaines, les premiers coups de pioche seront donnés au Faisan marquant ainsi le début de la construction des deux nouvelles écoles.

Ainsi, se poursuit la mise en place du projet urbain. Présenté à la population en novembre 2016, il a été soumis à concertation et a déjà connu plusieurs transformations suite aux demandes des habitants : les écoles, initialement prévues sur le site de Prévert, seront implantées dans le cadre plus naturel du Faisan; des installations sportives seront aménagées sur l'actuel stade Lacoste pour répondre aux besoins des habitants du sud de la commune et aux élèves de l'école Pasteur, venant compléter celles prévues au Faisan.

Une nouvelle ludo-médiathèque va s'installer Place Mendès France, elle participera au réaménagement de ce quartier avec une ouverture sur l'église, la place de la Libération et le centre bourg désormais métamorphosé avec la réalisation de l'îlot Thérèse.

Tous ces aménagements urbains et architecturaux vont permettre à Carbon-Blanc d'offrir à ses habitants un cadre de vie et des équipements adaptés à leurs besoins et aux exigences de vie

du XXI^{ème} siècle. Certains s'en effraient, voyant se transformer le paysage qui leur était familier. Leur réaction est légitime, naturelle, humaine. Mais faut-il leur rappeler qu'il en a toujours été ainsi. À quoi ressemblait le Carbon-Blanc d'avant-guerre avec ses 1100 habitants et ses collines couvertes de vignes ? et même celui des années 1970 avec ses lotissements de maisons individuelles encore entourés de terres agricoles où paissaient vaches et chevaux ? Une commune est un être vivant : elle vit, elle évolue, elle se transforme pour épouser son temps.

Certains craignent aussi une urbanisation excessive. Leurs craintes sont non fondées. Le temps n'est plus où une municipalité autorisait la livraison de 350 logements sociaux en un an faisant augmenter d'un coup la population de 8% sans avoir prévu les équipements publics correspondants. Depuis 2014, 58 nouveaux logements collectifs seulement ont été livrés, soit moins de 10 par an. Et notre volonté est de conserver à Carbon-Blanc son aspect de ville jardin, même si l'attractivité de l'agglomération bordelaise va continuer à attirer de nouveaux habitants.

C'est donc confiants dans l'avenir de notre commune, que nous vous adressons, en ce début du mois de janvier, nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

DEMAIN CARBON-BLANC

L'année qui commence est celle des élections municipales, nous nous adressons donc à vous pour la dernière fois.

Notre groupe n'a cessé tout au long de cette mandature de poser des questions, de contester des choix qui ne nous semblaient pas opportuns pour la commune. Nous n'avons cessé également d'appeler à un autre exercice de la démocratie municipale, plus moderne, plus à l'écoute des citoyens, plus respectueux de leur parole. Nous avons, dans le cadre restreint qui est permis aux groupes d'opposition, joué pleinement notre rôle.

Il appartient à chacun d'entre vous, au regard de vos convictions et de celui sur la commune de faire le bilan de l'action des uns et des autres.

La campagne qui s'ouvre sera l'occasion d'en débattre entre candidats bien sûr mais surtout avec vous.

C'est donc vous citoyens et citoyennes de Carbon-Blanc qui déciderez par votre vote de l'avenir de Carbon-Blanc et nous vous encourageons, quelque soit votre opinion à participer.

Mais pour l'instant nous sommes en début d'année et c'est avec une grande sincérité que nous vous souhaitons une très bonne année, qu'elle vous permette de réaliser vos projets, d'être pleinement citoyen, de partager avec vos proches des instants de bonheur.

Groupe Demain Carbon-Blanc

Guy Bardin, Marjorie Canales, Jean-Luc Lancelevée,

André Mercier et Nicolas Pineau.

A GAUCHE AUTREMENT



Citoyen(nes) carbon-blancis(es)

Pour le dernier article du magazine de ce mandat, nous, élus du collectif politique À Gauche Autrement, tenons à remercier les citoyen(nes) qui ont contribué à l'action de notre mouvement.

De diverses sensibilités de gauche, toutes et tous ont entendu notre revendication d'indépendance vis à vis des partis et d'action constructive plutôt que d'opposition systématique.

Même si certains points de vue ou attitudes des autres groupes d'élus ont marqué nos différences fondamentales, nous souhaitons ici également féliciter l'engagement de celles et ceux de ces groupes qui ont œuvré dans le même esprit constructif et d'intérêt général.

Etre élu(e) local(e) n'est pas une fonction facile. Souvent exposé(e) aux critiques et aux polémiques il faut néanmoins faire face aux enjeux du mieux que l'on peut. Pour autant, au même titre que dans la vie associative, la citoyenneté, le bénévolat et l'engagement sont nécessaires à la survie d'une démocratie de proximité bien fragile.

Les élus À Gauche Autrement
Annick Becerro et Laurent Perez-Roba

agaucheautrement@orange.fr / 06 68 60 20 97
agaucheautrement.over-blog.com /
facebook-a.gauche.autrement-carbon.blanc

2020

Ville de Carbon-Blanc
Rêver, Partager, Innover



**Le Maire,
le Conseil Municipal
et les agents de la Ville
vous souhaitent une très
belle année**

2020



Retrouvez
votre
**poids
idéal**

Sans contrainte
Sans frustration
Sans interdit
Tél : 09 72 83 50 07

dietplus
Le spécialiste du rééquilibrage alimentaire

66 avenue Austin Conte
33560 Carbon-Blanc

Offert*
Votre Bilan Personnalisé